



## PV de la réunion du comité de l'AMCY du jeudi 7 juillet 2022

**Rédacteur :** Franck MARGELIDON secretaire@amcy.fr

Début 20h30 -fin 21h00 via Webex

### **Présents :**

Vincent NEGRE  
Hubert FIEVET

Franck MARGELIDON  
Jerome LICOIS

Darryl CHANIN  
Jean-Jacques POINTEL

### **Ordre du jour :**

CR du déjeuner de Vincent NEGRE, Jérôme LICOIS et Darryl CHANIN avec la mairie du TREMBLAY le 7 juillet midi.

#### **Le contexte :**

Depuis les dernières élections municipales 2019 et la crise sanitaire -2020-2022), les liens entre la mairie et le club se sont largement distendus.

Enfin, à l'occasion de remontées d'informations liées au bruit de notre activité, une rencontre entre l'AMCY et des représentants de la mairie, dont madame le maire, a eu lieu le 7 juillet dernier.

L'objectif, outre de recréer du lien, est de voir notre activité mieux reconnue et de tracer quelques perspectives de coopération.

**En résumé :** le président, Vincent NEGRE, rend compte d'échanges très bienveillant et positives qui augurent de futures relations constructives et gagnantes pour toutes les parties.

#### **Les échanges :**

Le président a rappelé l'objet de l'AMCY, ses activités et la typologie de ses membres.

Madame le maire en a été très réceptive.

**Le point « bruit »** a été évoqué et n'a pas suscité de récriminations particulières. Notre président a rappelé l'attention particulière sur ce sujet et la rigueur au respect des règlements à laquelle l'ensemble des membres de l'AMCY sont tenus (Dimanche réservé à l'électrique ; procédure particulière pour les réacteurs). Il a rassuré la mairie et demande à ce que si des incidents caractérisés survenaient une information vers le bureau de l'AMCY soit remontée le plus rapidement possible.

Il est convenu que : la mairie appellera Vincent et que le bureau soit saisi au plus tôt pour régler un incident en cours ou traiter à froid le problème.

#### **Etre mieux connu :**

- Il est convenu que le comité organisera une activité découverte à destination du conseil municipal.  
Action : Définir une date et un show de DEMO des différentes activités du club sur le terrain. Date : 17 septembre

- Le club domiciliera son adresse à la maison des associations du Tremblay sur Mauldre.

A faire : Franck mettre en œuvre la procédure défini dans les statuts :

#### Article 2 - Siège

Son siège social est fixé à 2 bis place de Touraine, 78000 Versailles. Il peut être transféré par décision du comité directeur. Ce changement de siège social doit être confirmé, lors de l'assemblée générale suivant la décision du comité directeur, par un vote exprimé à la majorité relative.

Sa durée est illimitée.

Le président a évoqué le sujet de développer activité de construction et proposé de discuter sur le thème d'un FABLAB.

La recherche d'un gymnase pour l'activité Indoor a été également discuté. Il semble que les villes de BEYNES, Montfort l'Amaury et JOUARS-PONTCHARTRAIN. Cette dernière commune est à investiguer plus avant.

Il a été aussi convenu :

- D'échanger les coordonnées des responsables de la mairie et le bureau de l'AMCY ;
- Faire part à la mairie des différents évènements/moments forts du club afin de susciter l'intérêt des habitants à notre activité.

Au final, ce déjeuner a été l'occasion de renouer sympathiquement le dialogue avec la mairie du TREMBLAY et de tracer quelques perspectives de coopération.

Vincent Nègre  
Président



Franck Margelidon  
Secrétaire

